Enjeux de conservation à l'Île Sainte-Thérèse

Luc Castonguay, Directeur
Francine Van Winden, chef de division
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
28 octobre 2019

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Mise en œuvre du plan de conservation des milieux naturels

2005	Caractérisation des boisés urbains
2009	**Adoption du plan de conservation de 286 ha** en zone urbaine
	Avis de réserve sur terrains soumis à une conservation par acquisition municipale
2010	Mise en place de **stratégie de financement** des acquisitions ❖ 30M$ pour financer les acquisitions – révision à 47,5M$ en 2016
2014-2015	**Consultation citoyenne** sur l'avenir des boisés exclus du plan de conservation
2015	**Plan de conservation de 386 ha protégeant 90% des boisés** en zone urbaine (PC2)
2017	Élaboration d'un plan de gestion pour chaque milieu naturel conservé
2019	Inauguration du **parc naturel des Parulines**, premier parc en conservation
En cours	**Démarche de conservation perpétuelle** et mise en valeur des milieux naturels
	Révision du plan de conservation – PC3

Le plan de conservation

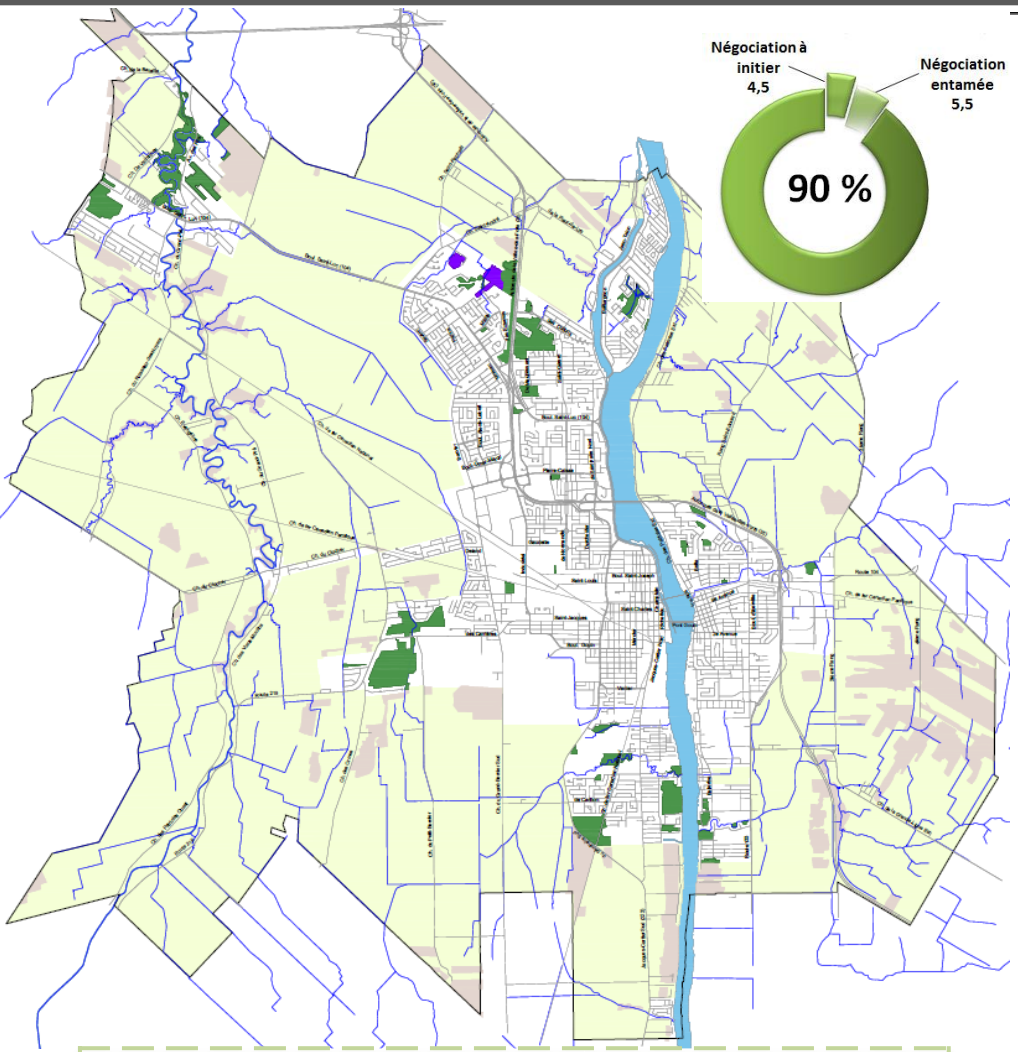

Plan de conservation	2009	2015
Réglementés	115 ha	182 ha
Pour acquisition par la Ville	171 ha	204 ha
Total	***286 ha***	***386 ha***

Protection de 90% des boisés en zone blanche et 5 objectifs collectifs de verdissement

- Reboisement du territoire pour atteindre 10 % de superficies boisées sur l'ensemble de la ville
- Plantation de 50 000 arbres en 10 ans
- Création d'un parc naturel d'envergure
- Mise en réseau par le développement de corridors naturels
- Protection accrue des boisés situés en zone agricole permanente

Stratégie financière responsable et équilibrée entre développeurs et citoyens

1. Une taxe dédiée à l'environnement de **0,0273$/100$** pour l'acquisition, l'aménagement et la gestion des milieux naturels
   - Représente une **contribution annuelle de 70,24$ sur 40 ans** pour une résidence unifamiliale moyenne
   - Génère actuellement 2,6M$/année

2. Une **contribution de 15% des promoteurs** incluse dans le protocole d'entente lors de l'ouverture de rues
   - Payable en $$ selon la valeur du terrain ou en superficie terrain
     - » Création d'un marché parallèle pour l'acquisition des milieux naturels de moindre valeur ciblés par le PC
     - » Création de banque de terrains en prévision de projets futurs (15% en compensation)

3. Une contribution de 5% sur les milieux humides urbanisés
   - Payable en $$ selon la valeur du terrain

Site d'étude: L'île Sainte-Thérèse

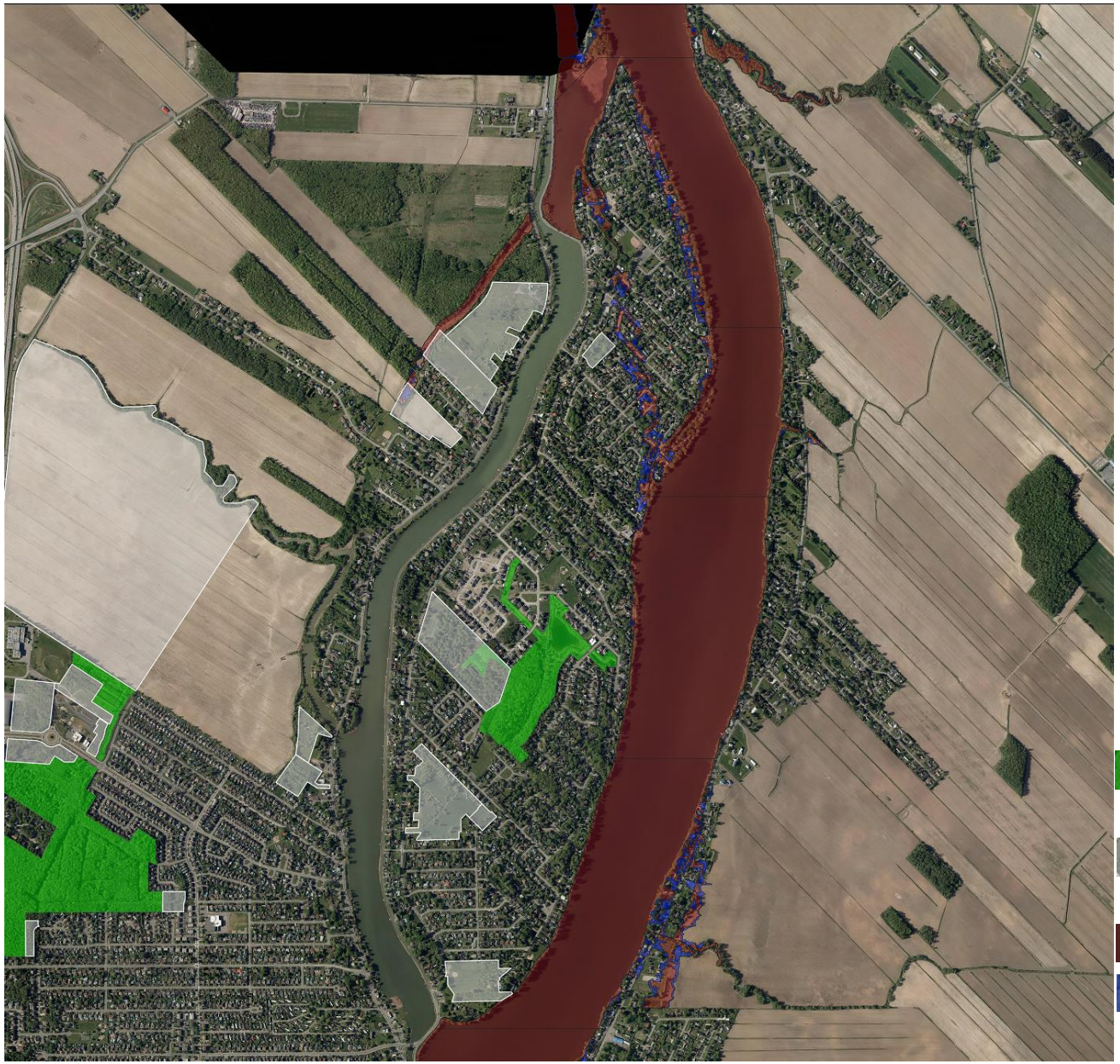

Site en conservation

Secteur de développement

Zone inondable 20 ans

Zone inondable 100 ans

Site d'étude: Pinède et boisé central

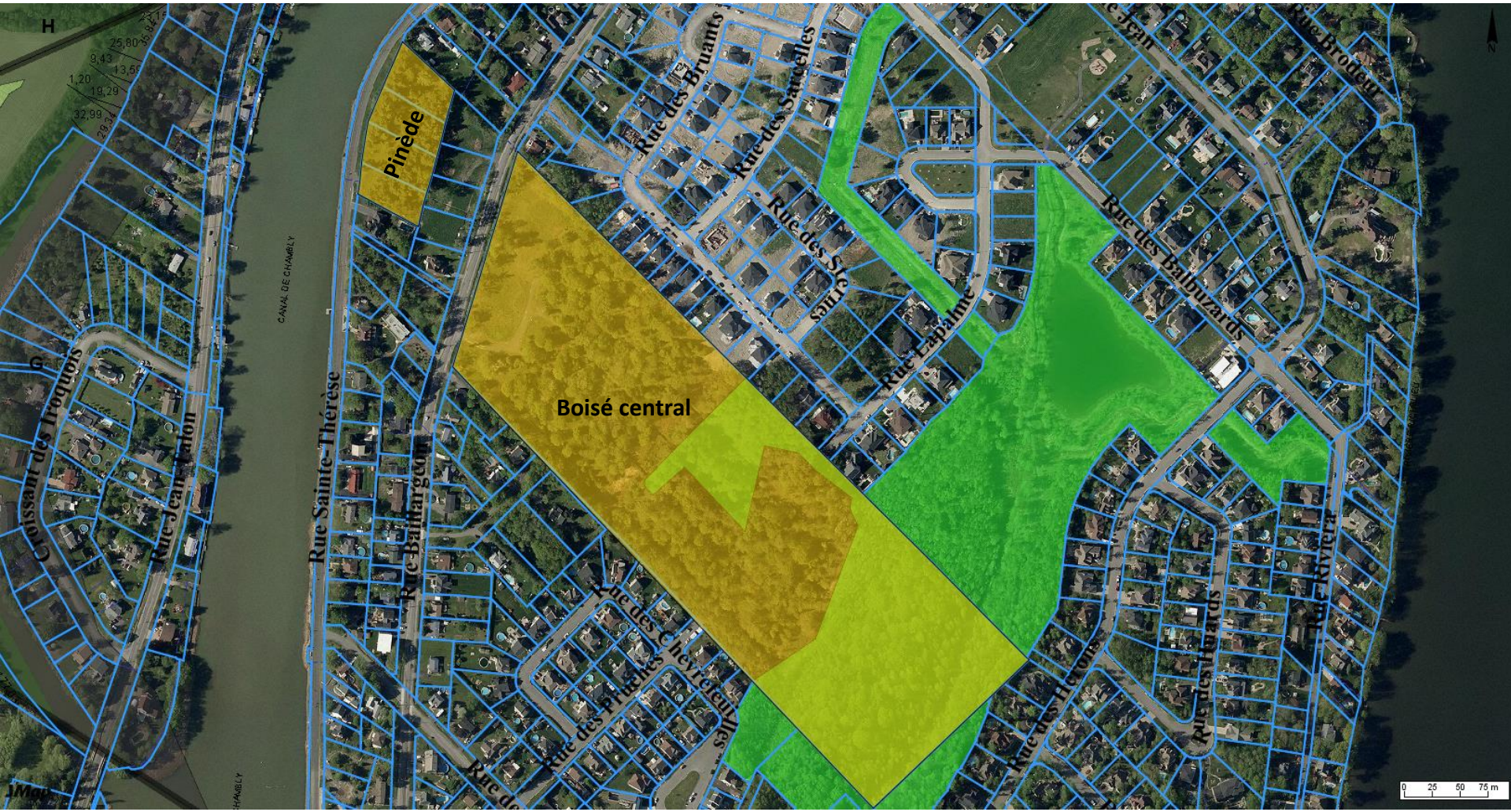

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Superficies pinède et boisé central

A	**± 8 821,3 m²**
B	± 9 019,85 m²
C	± 32 971,09 m²
D	± 71 409,06 m²
E	113 400,00 m²

Note:
Les superficies en conservation représentent 37% du boisé central

Résultat de l'évaluation de la valeur écologique

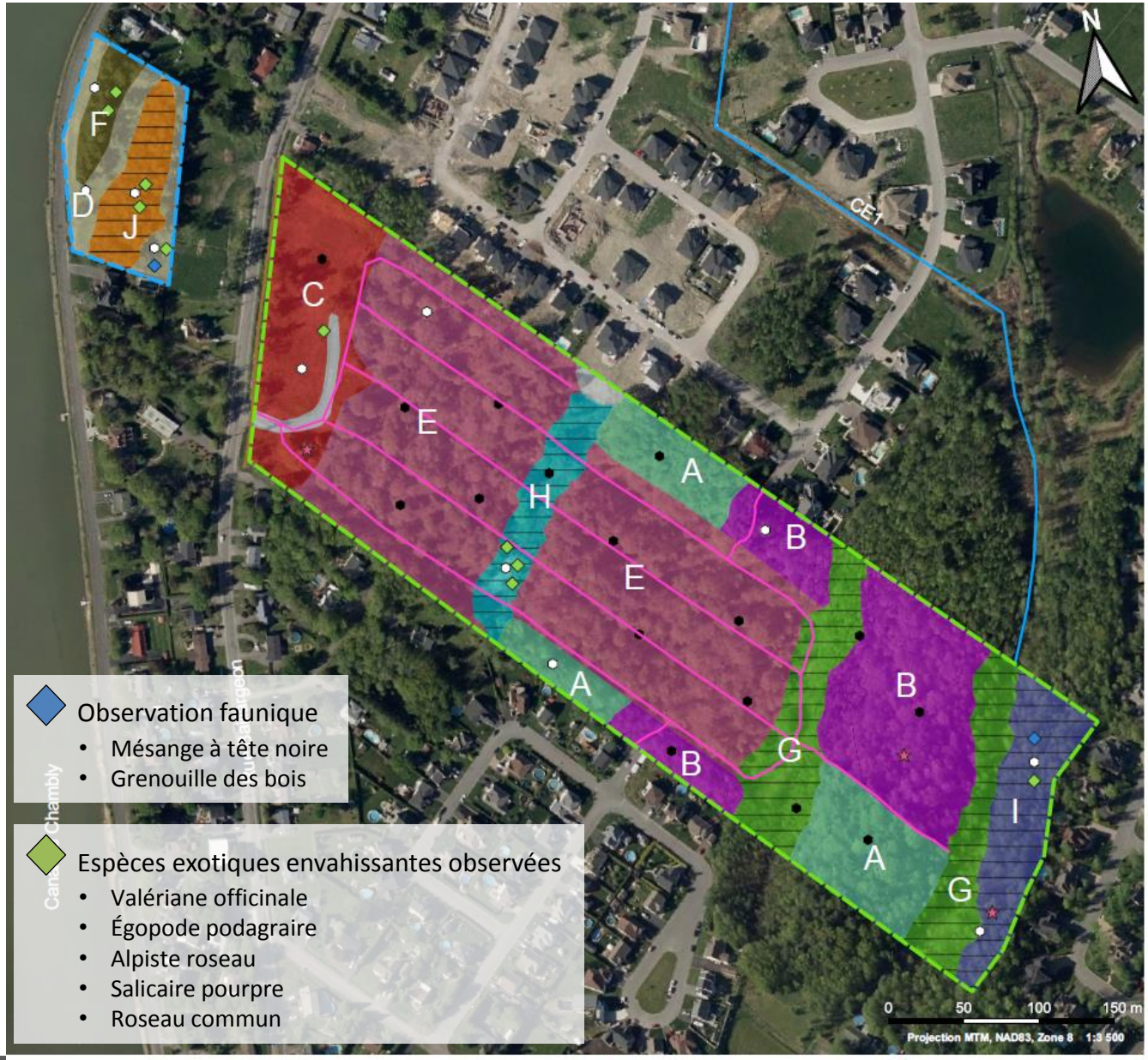

FIGURE 1

Composition du milieu biophysique

Zone d'étude
- Boisé central
- Pinède

Observation
- Espèce exotique envahissante
- Observation faunique
- Déchet
- Cours d'eau
- Sentier
- Fossé

Station
- Inventaire
- Validation

Association végétale terrestre
- Chênaie rouge (A)
- Érablière rouge (B)
- Friche (C)
- Friche entretenue (D)
- Peupleraie (E)
- Pinède blanche entretenue (F)

Association végétale humide
- Frênaie de Pennsylvanie humide (G)
- Marais à phragmites (H)
- Peupleraie à chêne à gros fruits humide (I)
- Pinède blanche (J)

Milieu anthropique
- Chemin et remblai

Caractérisation écologique
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Sources:
Données: Groupe Rousseau Lefebvre
BDTQ, Info-sols : © Gouvernement du Québec, contient de l'information visée par la License du gouvernement ouvert - Canada.
Orthophotos: imagerie de la Ville de Saint-jean-sur-Richelieu

Analyse:	C. Jenkins
Cartographie:	C. Jenkins
Révision:	S. Duguay
Projet:	19445
Date:	Août 2019

Groupe ROUSSEAU LEFEBVRE

Résultat de l'évaluation de la valeur écologique

FIGURE 2

Évaluation de la valeur écologique

Zone d'étude
- Boisé central
- Pinède

Valeur écologique des milieux naturels (VE)
- Faible
- Modérée
- Anthropique

Type de couvert
- Milieux humides
- Milieux terrestres

Stations
- Inventaire
- Validation
- Réseau hydrique
- Fossé

Caractérisation écologique
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Sources:
Données: Groupe Rousseau Lefebvre
BDTQ, Info-sols : © Gouvernement du Québec, contient de l'information visée par la License du gouvernement ouvert - Canada.
Orthophotos: Google Earth Pro. Image du 02/06/2018

Analyse: C. Jenkins
Cartographie: C. Jenkins
Révision: S. Duguay
Projet: 19445
Date: Août 2019

Groupe ROUSSEAU LEFEBVRE

Critères d'évaluation de la valeur écologique des milieux

Superficie	Plus un milieu est étendu plus il a de meilleures chances d'abriter une plus grande diversité d'habitats et d'espèces
Forme	Plus la forme est régulière, plus il offre un maximum d'habitats intérieur pour un minimum d'habitat lisière, ce qui le rend plus résilient
Connectivité hydrologique	Pour un milieu humide: indice de de pérennité et lui permet de jouer un rôle plus important dans la filtration des eaux et l'atténuation des risques d'inondation Pour un milieu terrestre cette connectivité implique une diversité accrue d'habitats et donc d'espèces présentes
Connectivité à un massif forestier	Favorise le maintien de son intégrité. Plus la superficie est importante, plus la VE du MN est considérée importante
Présence d'habitat particulier	Présence d'habitats floristique et faunique désignés augmente la VE d'un milieu
Présence d'espèces à statut particulier	Présence espèces désignées augmente la VE d'un milieu
Présence d'espèces envahissantes	Présence d'EEE cause de nombreux impacts négatifs tels que la réduction d'habitats, de niches écologiques ou du nombre d'espèces indigènes
Perturbation	Les activités tels que des chemins, routes, sentiers, déchets, remblais, coupe d'arbres détériorent le MN
Fragmentation	La division du MN par des infrastructures anthropiques reflète le caractère perturbé d'un milieu
Intégrité du milieu périphérique	Proportion de MN présent alentour du site permet de constater si des éléments extérieurs au milieu naturel peuvent nuire à son intégrité

Sites à l'étude: Étapes franchies à ce jour

2009

Premières parcelles mises en conservation

2015

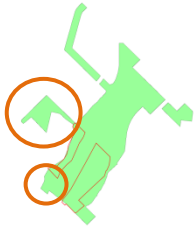

Ajout de parcelles en conservation

2019

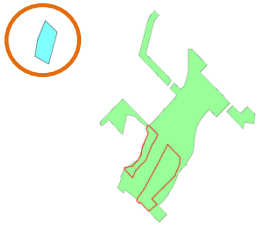

Avis de réserve pour les 4 lots de la pinède

Caractérisation de la pinède et du boisé central

En cours

Troisième révision du plan de conservation des milieux naturels